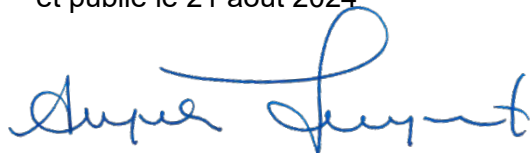


**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2024-1326
INTITULÉ « RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE (PIIA) POUR LES UNITÉS D'HABITATION ACCESSOIRES ISOLÉES
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné de ce qui suit :

- 1) Lors d'une séance tenue le lundi 12 août 2024, le conseil municipal a adopté le projet de règlement N° 2024-1326 intitulé « Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour les unités d'habitation accessoires isolées ».
- 2) Une assemblée de consultation publique sera tenue le **lundi 23 septembre 2024** à compter de **19 h 50** à la salle du conseil située au 5^e niveau de l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda.
- 3) Le projet de règlement N° 2024-1326 peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
- 4) Le projet de règlement N° 2024-1326 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 14^e jour du mois d'août 2024
et publié le 21 août 2024



Angèle Tousignant, greffière